



Commission européenne



LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES



235 000 habitants



374 km²

- Située dans la partie nord du canal de Mozambique, dans l'océan Indien, à une distance de 295 km de Madagascar, Mayotte regroupe deux principales îles et plusieurs îlots, et compte 235 000 habitants.
- Mayotte dispose d'importants **atouts naturels et culturels** qui constituent une excellente base pour le développement du tourisme. **L'agriculture, la pêche et l'aquaculture** sont des secteurs d'activité traditionnels, encore peu structurés.
- La région fait face à de nombreux défis: un PIB particulièrement bas; un **chômage élevé** touchant en particulier les jeunes; une **population très jeune et souvent non qualifiée**; une forte pression de l'immigration clandestine. En outre, les ressources en eau sont limitées et les **infrastructures de base restent insuffisantes**.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA STRATÉGIE POUR MAYOTTE ?

Cette stratégie encourage les régions ultrapériphériques à tirer parti de leurs atouts uniques et les aide à créer de nouvelles opportunités, à stimuler l'innovation et l'emploi dans des secteurs, entre autres, de l'agriculture, de la pêche, du changement climatique et de l'économie circulaire, et à renforcer la coopération avec leurs pays voisins. Voici les principales réalisations de cette stratégie à Mayotte après deux années d'activité :

- ✓ Une économie bleue plus dynamique et durable grâce à l'élaboration d'un plan de gestion de flotte et d'un plan directeur pour l'aquaculture, à la conception d'un dispositif d'aménagement du territoire régional et au lancement d'une stratégie régionale d'économie bleue ;
- ✓ Une transition énergétique facilitée par une programmation pluriannuelle dans le domaine de l'énergie, notamment en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables et de la mobilité durable par le biais d'un projet expérimental de véhicule électrique ;
- ✓ Un soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat au moyen d'un technopôle qui rassemble des entreprises des secteurs de la fabrication et des services dans les secteurs de haute technologie, visant à renforcer la capacité des entreprises à opérer dans le marché unique.



QUELLE CONTRIBUTION L'UNION EUROPÉENNE APPORTE-T-ELLE À MAYOTTE ?

Financement de l'UE 2014-2020



- ▶ Du Fonds européen de développement régional: 146 millions d'EUR + 2,8 millions d'EUR (allocation spécifique)
- ▶ Du Fonds social européen: 62,6 millions d'EUR
- ▶ De l'Initiative pour l'emploi des jeunes: 7 millions d'EUR
- ▶ Du Fonds européen agricole pour le développement rural: 60 millions d'EUR

EN OUTRE, UNE PARTIE DE :

une enveloppe de **12 millions d'EUR** au titre du **programme européen de coopération** Mayotte-Comores-Madagascar ;

une enveloppe globale de **131 millions d'EUR** au titre du **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche** pour les régions ultrapériphériques françaises ;

jusqu'à **278 millions d'EUR** par an de financement disponible au titre du **POSEI**, le programme agricole spécifique pour les régions ultrapériphériques, en faveur des régions ultrapériphériques françaises.

Spécificités dans le cadre d'autres politiques

Les régions ultrapériphériques bénéficient de mesures spécifiques ou dérogatoires dans les domaines du développement régional, de l'agriculture, de la pêche, des aides d'État ou encore de la fiscalité pour pallier les contraintes spécifiques auxquelles elles doivent faire face et stimuler leur croissance économique. Mayotte, en particulier, bénéficie d'une réduction de la taxe d'octroi de mer pour les marchandises produites localement.

EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS PAR L'UE À MAYOTTE



Soutien à la création d'entreprises par les demandeurs d'emploi et en particulier par les femmes mahoraises

FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Financement de l'UE : 430 468 EUR

Le projet a accompagné les demandeurs d'emploi et en particulier les femmes mahoraises dans la création d'une entreprise en leur fournissant un encadrement post-démarrage grâce à la mise en place d'une formation destinée aux femmes entrepreneurs. Quelque 594 participants, dont 269 femmes, ont participé à cette initiative.



Éclairage public photovoltaïque

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Financement de l'UE : 312 851 EUR

Le projet étend le réseau d'éclairage public de Petite Terre grâce à l'installation de 129 lampadaires solaires intelligents LED. Il permet d'éclairer les rues de Petite Terre en utilisant les énergies renouvelables tout en réduisant la consommation d'énergie.